

# L'HABILITATION À L'HABILITATION : L'OFFRE ET LA DEMANDE

Présenté dans le cadre d'une consultation de la Commission de l'enseignement collégial  
du Conseil supérieur de l'éducation

Gilles Raïche

Comité de direction de la revue *Mesure et évaluation en éducation*  
Collège de l'Outaouais

20 novembre 1998

## L'évaluation au collégial : l'augmentation de la demande

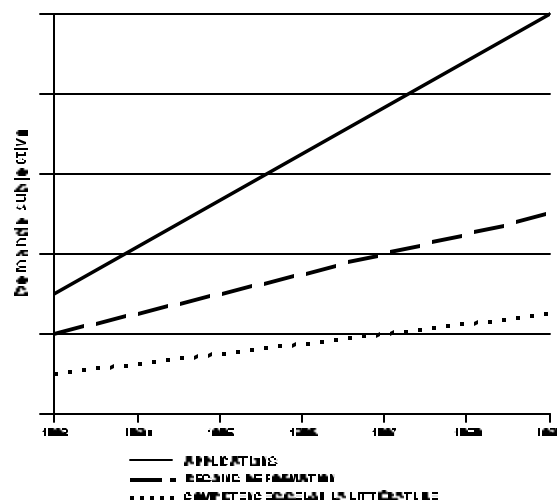
Avec l'introduction de la réforme de l'enseignement collégial en 1993, des besoins accentués en mesure et évaluation sont apparus : certains mandats ont exigé amélioration tandis que d'autres ont dû être introduits pour la première fois, du moins de façon officielle et légale.

Ainsi, selon les trois axes d'intervention définis à l'intérieur du mémoire de l'ADMÉE aux États généraux sur l'éducation de 1994, trois axes sont impliqués. Le premier axe, celui de la gestion des apprentissages, a été affecté par l'introduction de l'épreuve synthèse de programme, la nécessité d'évaluer dans un contexte de formation par compétences et un souci d'équivalence des évaluations. Le second axe est celui de l'évaluation des programmes d'études introduit spécifiquement par la création de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉÉC, 1994). Enfin, le troisième axe concerne l'évaluation du personnel, dont celle du personnel enseignant, en lien avec la nécessité de mettre en place une politique locale de gestion des ressources humaines.

Conséquemment, une augmentation de la demande des besoins de formation s'est fait

sentir comme le montre l'évolution des crédits offerts dans PERFORMA à l'intérieur de tout le réseau collégial de 1980 à 1998 (Raïche, 1998).

Enfin, il y a eu une légère augmentation de la reconnaissance de la nécessité des compétences en évaluation du personnel en éducation à l'intérieur de la littérature du collégial (Dorais et Laliberté, 1998 ; Provencher et autres, 1993 ; Raïche, Ducharme et Lauzon, 1995).

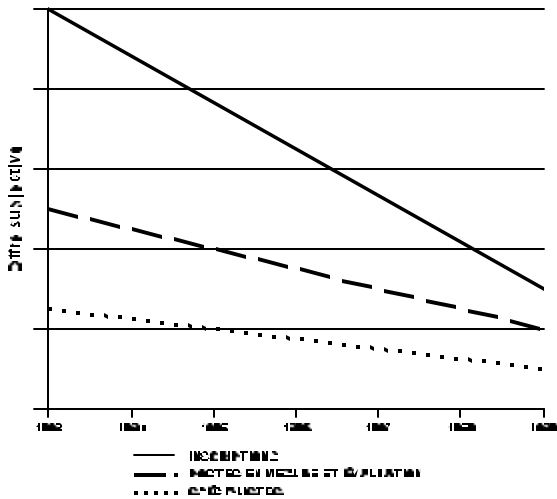


**Figure 1** - Augmentation de la demande en mesure et évaluation

Pendant tout ce temps, toutefois, peu de postes officiellement en mesure et évaluation sont offerts.

## La formation à l'évaluation : la diminution de l'offre

Vers le même moment il y a toutefois eu, sous certains aspects, diminution de la place de la mesure et de l'évaluation dans les départements d'éducation des universités au Québec et dans la formation du personnel de l'éducation. Il a été ainsi question de fermer des programmes en mesure et évaluation à cause de la diminution des inscriptions à l'intérieur de ces programmes : beaucoup de cours spécialisés ne sont maintenant



**Figure 2** - Diminution de l'offre en mesure et évaluation

offerts que sous forme tutorale.

Conséquemment, il n'est pas certains que les professeurs spécialistes en mesure et évaluation seront remplacés après leurs départs à la retraite.

Enfin, une diminution de personnes compétentes à intervenir dans les débats publics sur la mesure et l'évaluation semble à la baisse comme le montre les difficultés de recrutement d'auteurs dans la revue *Mesure et évaluation en éducation* ou de communicateurs aux sessions d'étude de l'ADMÉE.

Doyon et Goupil (1995) soulignent d'ailleurs que seulement 26 % des intervenants en éducation (formation en orthopédagogie et en adaptation scolaire dans ce cas) qu'ils ont interrogés se disent satisfaits de la formation en évaluation qu'ils ont reçue. La formation reçue serait de plus décrochée de la réalité, difficile à mettre en pratique et dépassée. En 1994, Traub et Maraun soulignent aussi qu'un des principaux défis auxquels sont confrontés les spécialistes en mesure au Canada consiste à convaincre les institutions de formation du besoin d'enseigner aux futurs enseignants les notions de base en mesure et évaluation. Selon Traub et Maraun, il ne peut être ainsi tenu pour acquis que les enseignants canadiens sont bien préparés pour effectuer certaines tâches d'évaluation.

## Conclusions

Face à cette situation, il est à se demander si les prochaines années permettront de voir l'offre de personnel compétent satisfaire la demande dans les collèges : il est fort probable que non. Que faire alors pour faire en sorte que l'offre connaisse une augmentation dans les prochaines années ?

Une piste de solution : *rendre les qualifications en évaluation indispensables*. Comment ? En questionnant la compétence des personnes qui évaluent. En questionnant les résultats et les pratiques d'évaluation. En rendant publics les résultats des évaluations. En valorisant des pratiques d'évaluation modernes et de qualité. ... *En habilitant les institutions*.

Il faut revoir aussi les curricula universitaires en éducation : la mesure et l'évaluation prend une grande proportion de la tâche du personnel enseignant ou professionnel ; cela devrait être reflété dans la formation. Il faudrait aussi

s'assurer que la formation universitaire en éducation reflète bien les diverses demandes de ce milieu de travail, notamment en mesure et évaluation.

Enfin, il faudrait se préoccuper plus spécifiquement de la formation initiale et en cours d'emploi des intervenants aux ordres d'enseignement post-secondaires.

## Références

- ADMÉE (1995). *Redonner son véritable sens à l'évaluation : l'évaluation au coeur du processus de gestion*. Mémoire présenté aux audiences publiques des États généraux sur l'éducation. Jonquière : Association pour le développement de la mesure et de l'évaluation en éducation.
- Berthelot, M. (1991). *Enseigner : qu'en disent les profs ?* Québec : Conseil supérieur de l'éducation.
- Charpentier, R. (1997). *Enseigner au collégial : une pratique professionnelle en renouvellement*. Québec : Conseil supérieur de l'éducation.
- Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (1994). *La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : sa mission et ses orientations*. Québec : Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.
- Dorais, S., Laliberté, J. (1998). *Un profil de compétences du personnel enseignant du collégial*. Montréal : PERFORMA, Université de Sherbrooke.
- Doyon, M., Goupil, G. (1995). Perceptions d'orthopédagogues concernant la formation reçue et souhaitée en matière d'évaluation. *Mesure et évaluation en éducation*, 18-2, 23-35.
- Provencher, A., Delisle, M., Gingras, P.É., Tétrault, É., Raymond, D. (1993). *Enjeux et défis du développement des ressources humaines dans les collèges*. Actes du séminaire du regroupement des collèges membres du réseau PERFORMA tenu au Manoir de Rouville à Mont St-Hilaire. Sherbrooke : PERFORMA, Université de Sherbrooke.
- Raïche, G. (1998). L'impact de l'approche par compétences sur le sentiment de compétence des enseignants de l'ordre collégial. Communication présentée lors du congrès de la Société canadienne pour l'étude de l'éducation. Ottawa : Université d'Ottawa.
- Raïche, G., Ducharme, R., Lauzon, M. (1995). *Mémoire présenté à la Commission des États généraux sur l'éducation du Québec*. Montréal : Association pour la recherche au collégial.
- Roy, D. (1991). *Étude de l'importance des connaissances de l'enseignant et de l'influence des actes professionnels d'enseignement sur l'apprentissage au collégial*. Rimouski : Cégep de Rimouski.
- Traub, R., Maraun, M. (1994). La mesure en éducation au Canada : le passé, le présent et l'avenir. *Mesure et évaluation en éducation*, 17-2, 21-47.



# **L'HABILITATION À L'HABILITATION : L'OFFRE ET LA DEMANDE**

- 1. LA DEMANDE EN MESURE ET ÉVALUATION DANS LES COLLÈGES**
  - Les applications**
  - Les besoins de formation**
  - Les compétences selon la littérature**
  
- 2. L'OFFRE EN MESURE ET ÉVALUATION DANS LES COLLÈGES**
  - La place dans la formation universitaire**
  - Les inscriptions dans les programmes ou cours spécialisés en mesure et évaluation**
  - Les postes en mesure et évaluation**
  - Les spécialistes en mesure et évaluation**
  
- 3. DES SOLUTIONS POUR SATISFAIRE LA DEMANDE**
  - Pour s'assurer de la réussite de l'évaluation institutionnelle il faut aussi s'assurer de la disponibilité de personnes compétentes pour réaliser cette évaluation**

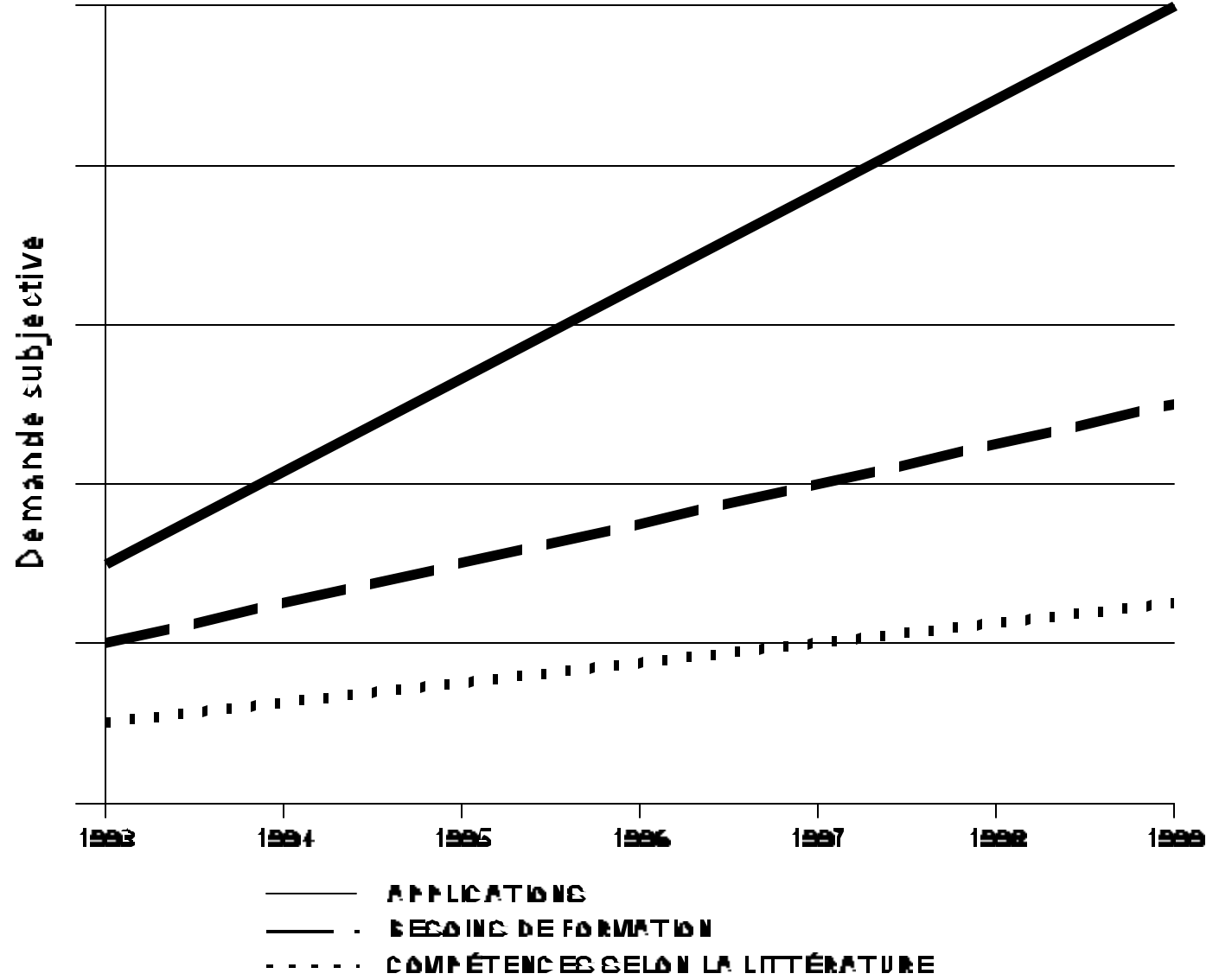


Figure 1 - Augmentation de la demande en mesure et évaluation

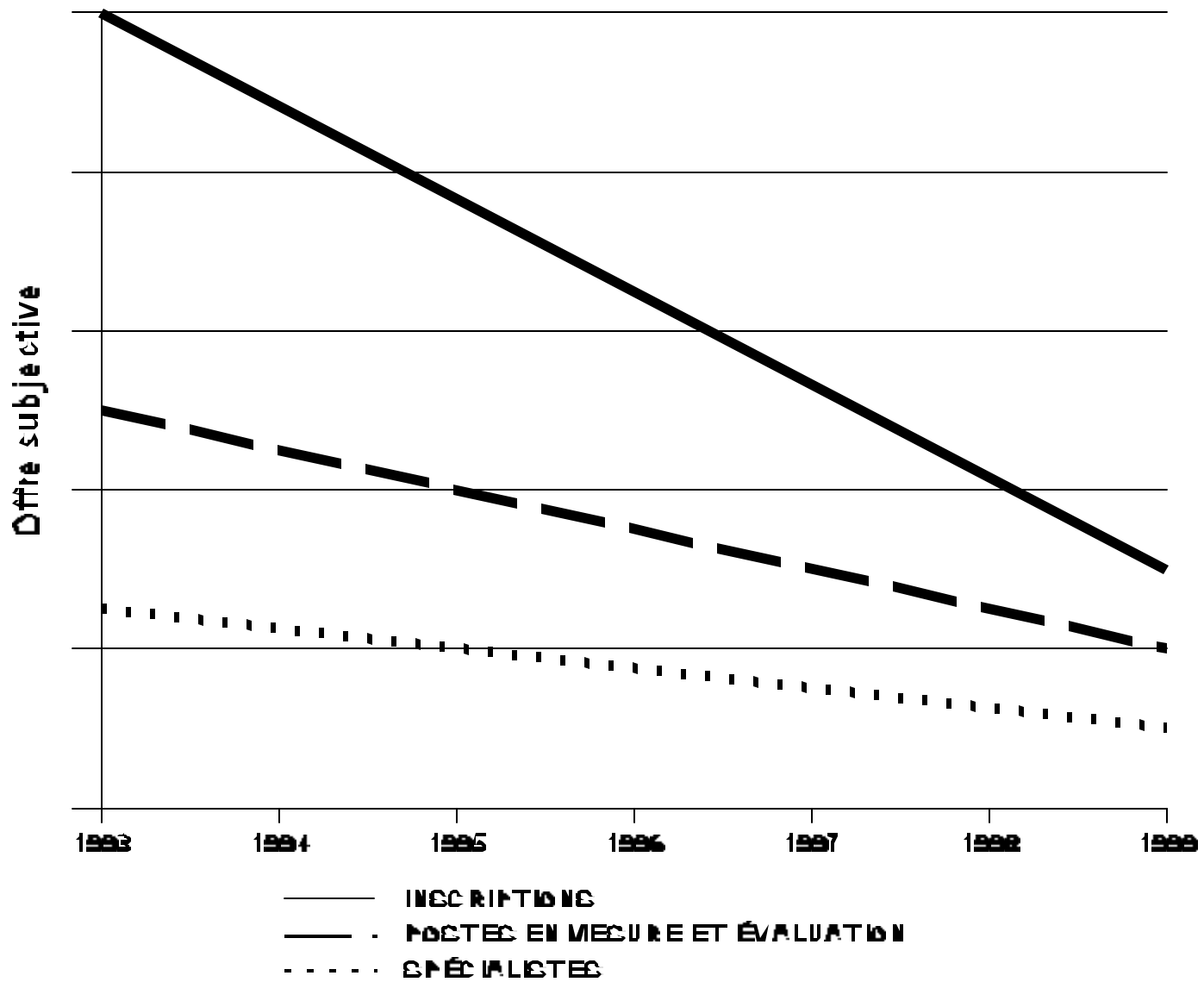


Figure 2 - Diminution de l'offre en mesure et évaluation